



FINANCEMENT D'UN ATELIER AFLS

Description et règlement

1. Qu'est-ce qu'un atelier AFLS ?

Les ateliers AFLS, rencontres généralement d'un ou de deux jours entre chercheurs, portent sur des thèmes variés en langue et linguistique françaises ; les approches présentées pourront être théoriques, pratiques ou didactiques. A la différence d'un colloque, l'atelier prend en général une thématique très ciblée, avec des questions de recherche assez précises à discuter et qui contribueront au débat actuel dans le champ de recherche, par le biais par exemple d'un projet de publication après l'atelier. L'atelier peut faire partie du programme d'un plus grand colloque, et la participation de jeunes chercheurs à l'atelier est encouragée.

2. Pour qui ?

Le financement peut être demandé par tout membre de l'AFLS qui souhaite organiser un atelier, que ce soit en Grande-Bretagne (l'AFLS est à l'origine une association britannique) ou ailleurs.

3. Combien ?

Le soutien financier de la part de l'AFLS s'élève à un montant maximum de 500 livres sterling.

4. Pour quoi ?

Le financement permettra par exemple de couvrir une partie :

- des frais de voyage et/ou de séjour d'un chercheur invité
- des frais liés l'organisation matérielle (location de salle, de matériel, copies, etc.)

5. Quand ?

L'évaluation des propositions aura lieu tout au long de l'année.

6. Où et comment soumettre ?

La proposition sera adressée par voie électronique à Damien Mooney (damien.mooney@bristol.ac.uk) et Olivia Walsh (olivia.walsh@nottingham.ac.uk), responsables des ateliers AFLS, en utilisant le formulaire ci-dessous.

7. Le suivi

Les demandes seront évaluées par les membres du comité de recherche de l'AFLS qui pourra, si nécessaire, recourir à des évaluateurs externes, experts dans le(s) thème(s) proposé(s). Le comité de recherche communiquera son avis endéans le mois. En cas d'évaluation positive, la subvention allouée sera mise à la disposition des organisateurs à une date fixée en accord avec le trésorier de l'AFLS.

Les organisateurs s'engagent à mentionner explicitement que leur atelier est organisé avec l'appui de l'AFLS et le logo de l'AFLS apparaîtra sur tout matériel électronique ou écrit de promotion. A l'issue de l'atelier, ils remettront un compte-rendu de 2 pages (rapport, voir ci-dessous) aux responsables AFLS des ateliers.



Demande de subvention pour un atelier AFLS Formulaire I

Organisateur(s)

Nom :

Affiliation :

Courriel :

Nom et domiciliation de la banque :

N° de compte :

IBAN :

Titre, date et lieu de l'atelier

Thèmes et objectifs

Max 2000 caractères

† Ces informations peuvent être complétées plus tard, après l'acceptation de la demande de financement par le comité scientifique de l'AFLS. Si vous souhaitez davantage de renseignements concernant les modalités de paiement, merci de prendre contact directement avec le trésorier de l'association.

**Présentation des questions de recherche et
des contributions envisagées**

Max. 4000 caractères

Budget prévisionnel

Revenus :

- frais d'inscription
- aide d'autres organismes
- etc.

Dépenses :

- salles et infrastructure
- communication, photocopies, etc.
- repas, pauses-café
- chercheurs invités (frais de voyage et de séjour)
- etc.

Atelier subventionné par l'AFLS – rapport (à compléter après l'atelier) Formulaire 2

Organisateur(s)

Nom :

Affiliation :

Titre, date et lieu de l'atelier

Résumé de l'atelier

Valorisation et projets à venir (publications, journées d'études supplémentaires, etc.)

Date d'envoi du rapport